

DÉLIBÉRATION n° CA-22-11-2019-07 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 22 novembre 2019

Capacités d'accueil et modalités de recrutement
Composition de la Commission de recrutement
Master 2

Année universitaire 2020-2021

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° 20191107-11 adoptée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 7 novembre 2019 portant avis favorable à la majorité aux capacités d'accueil et aux modalités de recrutement à l'entrée en deuxième année du cycle de master, pour l'année universitaire 2020-2021 ;
- Vu la délibération n° 20191107-12 adoptée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 7 novembre 2019 portant avis favorable à la majorité à la composition de la commission de recrutement à l'entrée en deuxième année du cycle de master, pour l'année universitaire 2020-2021 ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Capacités d'accueil et modalités de recrutement à l'entrée en deuxième année du cycle de master

Les capacités d'accueil et les modalités de recrutement en deuxième année du cycle de master, pour l'année universitaire 2020-2021, sont approuvées, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Composition de la Commission de recrutement à l'entrée en deuxième année du cycle de master

La composition de la Commission de recrutement à l'entrée en deuxième année du cycle de master, pour l'année universitaire 2020-2021, est approuvée.

Article 3 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 22 novembre 2019
Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN

UNIVERSITE DE POITIERS

Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des Universités, le

06 DEC. 2019

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

Direction des affaires juridiques

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Poitiers,

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

DATE DE LA CFVU	07/11/2019
--------------------	------------

DELIBERATION CFVU N°	THEMATIQUE	OBJET	UFR concernée	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CFVU	OBSERVATION
CFVU_20191 107_11	MASTER	capacités et modalités de recrutement Master 2ème année	UNIVERSITE	Proposition soumise à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 22/11/2019 : Certains masters, listés dans un décret annuel, sont dits dérogatoires et sont autorisés à mettre en œuvre des capacités d'accueil et modalités de recrutement à l'entrée en deuxième année de cycle (M2). Pour ces masters les capacités d'accueil et modalités de recrutement sont, pour l'année universitaire 2020-2021, celles présentées en annexe.	01/09/2020	31/08/2021	28	POUR : 15 CONTRE : 8 ABSTENTION : 5	Avis favorable de la CFVU avant transmission au CA.

A Poitiers le 7 novembre 2019

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Virginie LAVAL

M2

Université de poitiers, année universitaire 2020-2021 :
accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant
au diplôme national de master : capacités d'accueil

masters autorisés à sélectionner entre le M1 et le M2

Somme de Capacité d'accueil	Étiquettes de colonnes			Ecart 20-21 moins	
	18-19	19-20	20-21	19-20	Observations
901 Droit	324	374	354	-20	
DROIT DES AFFAIRES	95	95	95	0	
DROIT DES ASSURANCES	30	30	30	0	Dernière année de sélection en M2
DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	20	35	35	0	
DROIT DU PATRIMOINE	30	90	90	0	
DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	60	45	25	-20	
DROIT NOTARIAL	24	24	24	0	
DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	65	55	55	0	
907 IAE	40	40	40	0	
MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	40	40	40	0	
Total général	364	414	394	-20	

M2

**Université de poitiers, année universitaire 2019-2020 : accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master : modalités de recrutement
masters autorisés à sélectionner entre le M1 et le M2**

année U	20-21
---------	-------

Composante	Mention	Parcours	Type de modalité de recrutement	Liste complé- ntaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements
901 Droit	DROIT DES AFFAIRES	Contrats en Droit Français et Européen	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
		Droit de l'entreprise et des affaires-DJCE	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
		Droit, Gestion et Commerce des Spiritueux	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
		Franco-Italien Contrats en Droit Européen	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	une attestation de maîtrise de la langue italienne
		Franco-Libanais Juriste d'Affaires	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-

Composante	Mention	Parcours	Type de modalité de recrutement	Liste complé- ntaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements
		Franco-Polonais Droit Français et Européen des Affaires	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
	DROIT DES ASSURANCES	-	Admission sur dossier	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
	DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	Droit de l'Aide et de l'Action Sociales et Collectivités Territoriales	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
		Management Public et Droit des Collectivités Territoriales	Admission sur dossier	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
	DROIT DU PATRIMOINE	Droit de la Recherche et Valorisation de l'Innovation	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
		Droit de l'Activité Agricole et de l'Espace Rural	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
		Droit de l'Urbanisme et de la Construction	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-

Composante	Mention	Parcours	Type de modalité de recrutement	Liste complé- ntaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements
		Droit des Propriétés Intellectuelles	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
		Histoire du Droit et des Institutions	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
	DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	Droit du Contentieux International	Admissibilité sur dossier	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
		Juriste-Linguiste	Fermé en 2019	Fermé en 2019	Fermé en 2019	Fermé en 2019	-
	DROIT NOTARIAL	-	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	Droit de la Commande Publique	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
		Droit de l'Action Publique	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-

Composante	Mention	Parcours	Type de modalité de recrutement	Liste complémentaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements
		Droit de l'Urbanisme et de la Construction	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-
907 IAE	MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	-	Admissibilité sur dossier, Admission après entretien	OUI	Candidatures du lundi 20 avril 2020 au vendredi 15 mai 2020 Résultats au plus tard le 19 juin 2020	- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours) - Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel - Un curriculum Vitae - Photocopie de la carte d'identité ou du passeport	-

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Poitiers,

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

DATE DE LA CFVU	07/11/2019
--------------------	------------

DELIBERATION CFVU N°	THEMATIQUE	OBJET	UFR concernée	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CFVU	OBSERVATION
CFVU_20191 107_12	MASTER	Commission de recrutement Master 2ème année	UNIVERSITE	La composition de la commission de recrutement La commission de recrutement est composée, pour chaque mention, du ou des responsable(s) de la mention qui réunit de manière collégiale au moins deux enseignants titulaires responsables de parcours type ou intervenant dans la formation. Cette composition est arrêtée par le Doyen de chaque composante avant le 29 mars 2020. Rôle de la commission La commission de recrutement apprécie souverainement les candidatures qui lui sont soumises et propose l'admission des candidats. Les décisions de refus d'admission sont notifiées aux candidats. Les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus.	01/09/2020	31/08/2021	28	POUR : 15 CONTRE : 8 ABSTENTION : 5	Avis favorable de la CFVU avant transmission au CA.

A poitiers le 7 novembre 2019

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Virginie LAVAL